



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 45595

### Texte de la question

M. Daniel Colliard alerte M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la recrudescence des accidents du travail et des maladies professionnelles. Face à cette situation, des organisations telle la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés demandent que la législation et la réglementation soient renforcées, afin que la contribution des employeurs à la réparation et à la prévention soit à la hauteur de leur responsabilité. Elles militent également pour un renforcement des sanctions pénales vis-à-vis des employeurs et une amélioration de la réparation des risques professionnels. Enfin, la FNATH réclame que des mesures soient prises afin de favoriser l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées et leur pleine citoyenneté. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour répondre à ces légitimes revendications

### Données clés

**Auteur :** [M. Colliard Daniel](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45595

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 1996, page 6111